

au Secrétaire général des Nations Unies et qui serait chargé d'apporter une réponse internationale rapide et cohérente aux situations d'urgence et de coordonner les appels lancés par les Nations Unies à cet effet;

- b) une amélioration des accords aux termes desquels les ressources provenant du système des Nations Unies et le soutien des pays donateurs et des organisations non gouvernementales peuvent être mobilisés afin de faire face aux besoins humanitaires urgents en temps de crise.

Les Nations Unies seraient alors à même d'accomplir l'action urgente qui a parfois fait défaut par le passé. Elles devraient également faire pleinement usage de leurs moyens d'alerte précoce afin d'avertir la communauté internationale des crises à venir et de travailler à la préparation de plans d'urgence, notamment sur la question de l'affectation des ressources et du matériel disponible pour répondre à ces urgences.

6. Depuis notre dernière rencontre, le monde a connu l'invasion, l'occupation puis la libération du Koweït. La réaction massive de la communauté internationale pour faire cesser l'annexion par la force d'une petite nation a apporté la preuve que dans son ensemble le monde choisissait :

- de prendre des mesures collectives afin de faire échec aux menaces contre la paix et mettre un terme à l'agression,
- de régler les différends pacifiquement,
- de soutenir la primauté du droit,
- de protéger les droits de l'homme.

Ces principes sont essentiels à des relations civilisées entre États.

7. Nous exprimons notre soutien aux actions entreprises par les pays du Golfe et leurs voisins pour assurer leur sécurité future. Nous avons l'intention de maintenir les sanctions contre l'Irak jusqu'à ce que toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité aient été intégralement appliquées et que le peuple d'Irak, ainsi que ses voisins, puissent vivre sans craindre l'intimidation, la répression ou une agression. Pour ce qui

est du peuple irakien, il mérite de pouvoir choisir ses dirigeants d'une manière libre et démocratique. Nous attendons avec espoir les prochaines élections au Koweït ainsi qu'une amélioration de la situation des droits de l'homme dans ce pays et dans la région.

8. Nous attachons une importance primordiale à l'engagement d'un processus destiné à apporter une paix globale, juste et durable entre Israël et ses voisins arabes, y compris les Palestiniens. Cette paix devrait être fondée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sur le principe de l'échange des territoires contre la paix. Nous soutenons l'idée d'une conférence sur la paix qui ouvrirait des négociations parallèles et directes entre Israël et des représentants palestiniens d'une part, et Israël et les États arabes d'autre part. Nous confirmons que nous continuons à soutenir l'initiative américaine actuelle destinée à faire avancer le processus de paix qui, à notre avis, offre les meilleures chances de progrès vers un règlement. Nous invitons instamment toutes les parties au conflit à adopter des mesures de confiance équilibrées et réciproques et à faire preuve de la souplesse nécessaire afin qu'une conférence sur la paix puisse être convoquée sur les bases indiquées dans cette initiative. À cet égard, nous pensons que le boycott arabe devrait cesser tout comme la politique d'implantation israélienne dans les territoires occupés.

9. Nous prenons acte avec satisfaction des perspectives ouvertes par le rétablissement de la sécurité au Liban. Nous continuons de soutenir les efforts faits par les autorités libanaises en vue de parvenir à la mise en œuvre du processus de Taef qui conduira au départ de toutes les forces étrangères et à l'organisation d'élections libres.

10. Nous nous déclarons disposés à soutenir le développement de la coopération économique entre les pays du Moyen-Orient, basée sur des politiques libérales visant à encourager le rapatriement des capitaux, un accroissement des investissements et une diminution des barrières commerciales. Ces politiques devraient être accompagnées d'efforts globaux à long terme pour apporter davantage de stabilité au Moyen-Orient et dans la Méditerranée.

11. Nous nous félicitons des progrès substantiels accomplis l'année dernière en matière de réformes